



Authentification multifactorielle pour la connexion à l'Espace client

Bonjour,

Comme la protection des renseignements personnels est une priorité pour iA Groupe financier, nous avons décidé de renforcer la protection de vos comptes en intégrant l'authentification multifactorielle (AMF) à l'Espace client de manière progressive, dans les prochains mois.

Dès lors, vous devrez utiliser un processus de validation en deux étapes pour confirmer votre identité, et ainsi vous connecter à votre compte. Cette initiative sera implantée tant pour les comptes des promoteurs de régimes que pour les comptes des participants et participantes¹. Une communication subséquente vous sera envoyée en février pour vous donner tous les détails sur les méthodes d'authentification et le fonctionnement de celles-ci.

Impossibilité de partager des codes d'accès

Lorsque l'AMF sera activée, les personnes n'ayant pas leurs propres codes d'accès ne pourront plus se connecter à l'Espace client étant donné qu'une méthode d'authentification supplémentaire sera requise.

Nous vous demandons donc de vous assurer que toutes les personnes de votre organisation devant avoir accès à l'Espace client en tant que promoteur de régime aient leurs propres codes d'accès.

Ajouter ou modifier des accès

Veillez transmettre une demande par courriel à votre directeur ou directrice, Relations avec la clientèle d'ici le 2 février. Assurez-vous de respecter ce délai puisque plusieurs semaines sont nécessaires pour traiter les demandes.

- 1) Dans l'objet de votre courriel, indiquez « **Ajout/modification (précisez)** d'accès à l'Espace client – **Nom de votre organisation** ».
- 2) Dans le corps du message, donnez l'information suivante sur les personnes pour qui un accès doit être créé ou modifié :
 - a) Prénom et nom
 - b) Adresse courriel
 - c) Les contrats auxquels cette personne doit avoir accès
- 3) Si les personnes mentionnées au point 2 utilisent actuellement des codes d'accès partagés, spécifiez le nom d'utilisateur utilisé actuellement afin qu'il soit assigné à la bonne personne ou désactivé si nécessaire.

Par souci de sécurité et de confidentialité des données, veuillez limiter les demandes de création d'accès aux personnes qui en ont absolument besoin dans le cadre de leur travail. Comme l'Espace client comporte des renseignements personnels, il est important de restreindre le nombre de personnes qui y ont accès.

Besoin de soutien?

Si vous avez des questions en lien avec la modification ou la création d'accès, veuillez communiquer avec votre directeur ou directrice, Relations avec la clientèle.

Pour toute question sur l'AMF, le processus et les méthodes d'authentification, une communication contenant tous les détails vous sera envoyée en février.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et vous souhaitons une excellente journée!

Équipe Communication et Marketing

Solutions d'assurance et d'épargne collectives

¹ À titre de rappel, il existe deux types de comptes dans l'Espace client. Le premier est réservé aux personnes de votre organisation qui administrent votre régime collectif et le dossier des participants et participantes. Il s'agit des comptes pour les administrateurs et promoteurs. Le deuxième permet à chaque employé ou employée de consulter ses renseignements personnels relatifs au régime collectif de votre organisation. Il s'agit des comptes pour les participants et participantes.